



DESCRIPTION DE POSTE

Thérapeute de sport de l'équipe nationale

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISATION : Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
- 1.2 TITRE : Thérapeute du sport de l'équipe nationale
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI/
NATURE DU POSTE : Full time professional
- 1.4 SUPERVISEUR
IMMÉDIAT : RCA Sport Medicine Manager
- 1.5 LIEU : National Training Centre (Duncan)

2.0 RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS

2.1 GÉNÉRALITÉS

Sous la direction et la responsabilité du (ou de la) gestionnaire de la médecine sportive de Rowing Canada Aviron (RCA), le (ou la) thérapeute du sport de l'équipe nationale sera affecté(e) à l'environnement quotidien d'entraînement de l'équipe nationale et sera responsable du soutien thérapeutique direct quotidien et de la mise en œuvre du programme thérapeutique de l'équipe nationale pour tous les athlètes de RCA (olympiques, paralympiques et prochaine génération/NextGen).

En tant que membre clé du groupe de la science du sport et médecine du sport (SSMS) de RCA, le (ou la) thérapeute du sport participera activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie, de la culture et du plan du groupe de SSMS. Le (ou la) thérapeute du sport participera à la supervision et à la coordination de tous les thérapeutes contractuels de RCA.

De plus, en collaboration avec le médecin en chef de RCA et les professionnels de la science du sport et de la médecine du sport engagés par RCA, le (ou la) thérapeute du sport assurera la gestion sur place des protocoles de suivi médical et de réadaptation, comme convenu par lesdits professionnels.

Le (ou la) titulaire du poste travaillera au Centre national d'entraînement (CNE) de RCA et apportera son soutien à l'équipe dans le cadre de camps d'entraînement et de compétitions, tel que déterminé dans le processus de planification annuel. De plus, le (ou la) thérapeute du sport sera responsable du respect des protocoles administratifs de RCA en ce qui concerne les fournitures et les services requis dans le cadre du programme médical et thérapeutique.

Sous la direction de l'équipe de direction de la haute performance ou du médecin en chef, le (ou la) thérapeute du sport peut représenter RCA auprès du réseau de l'ICS et d'autres organismes de services identifiés en ce qui concerne les besoins de soutien médical et thérapeutique de l'équipe nationale.

Le (ou la) thérapeute du sport doit posséder toutes les certifications professionnelles à jour exigées par les organismes canadiens d'attribution de licences respectifs.

Le (ou la) thérapeute du sport doit se conformer à tous les codes de conduite de RCA et des associations professionnelles qui se rapportent à ses activités.

2.2 SPÉCIFIQUE

A. Équipe nationale

- Aider à la mise en œuvre quotidienne d'un processus de traitement des athlètes axé sur la surveillance et la gestion proactive de la santé des athlètes et des évaluations structurelles.
- Assurer le triage et les soins immédiats dans l'environnement quotidien d'entraînement pour les athlètes de RCA.
- Coordonner les soins aux athlètes avec le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive et le médecin en chef et fournir des mises à jour régulières, selon les besoins, aux entraîneurs, à l'équipe de direction de la haute performance et aux praticiens du groupe de SSMS.
- Surveiller et répondre aux rapports quotidiens de suivi et de contrôle des athlètes pour assurer des interventions ou des alertes immédiates et proactives, le cas échéant.
- Gérer le processus RCA interne d'orientation des athlètes vers le personnel médical professionnel approprié et assurer un suivi et une surveillance appropriés et en temps opportun.
- Coordonner la thérapie, y compris la programmation, les rapports et le suivi/gestion des blessures.
- Fournir et gérer des programmes de réadaptation et de retour à l'eau individualisés pour les athlètes blessés, en collaboration avec le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive, le médecin en chef, les prestataires externes, la force et la condition physique, la physiologie et les entraîneurs.
- Maintenir une communication régulière avec les prestataires de thérapie dans l'environnement quotidien d'entraînement et à l'extérieur pour assurer la collaboration et la coordination des soins.
- Gérer le plan de premiers soins et de soins d'urgence pour le CNE.
- Assister le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive et le médecin en chef dans le développement et le suivi d'un protocole de soins aux athlètes pour l'équipe nationale de RCA.
- S'assurer que les dossiers appropriés des athlètes sont tenus à jour et que les journaux de suivi des progrès de la réhabilitation des athlètes sont conservés comme il se doit.

- Fournir des structures appropriées pour le traitement des athlètes hors site à l'occasion des camps d'entraînement et des compétitions, tel que déterminé dans le plan annuel, et être disponible pour les déplacements pour ces camps d'entraînement et compétitions, tel que déterminé dans le plan annuel.
- Travailler avec le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive, le médecin en chef, les entraîneurs de l'équipe nationale et le (ou la) gestionnaire de l'équipe nationale pour offrir un environnement de haute performance continu et progressif axé sur l'athlète.

B. Administration

- Contribuer au processus administratif quotidien en ce qui concerne les rendez-vous de traitement des athlètes et fournir un soutien à la coordination des services de science du sport.
- S'assurer que l'enregistrement du statut médical des athlètes est à jour dans la base de données des blessures et des traitements de RCA (Kinduct).
- Fournir un rapport hebdomadaire sur l'état médical et thérapeutique de l'athlète et sur le plan de traitement au gestionnaire de la médecine sportive, au médecin en chef, au (ou à la) directeur(trice) de la haute performance, aux entraîneurs et aux fournisseurs de SSMS.
- Participer aux réunions appropriées de l'ÉSI et des praticiens du sport au cours de l'année.
- Aider les entraîneurs et les responsables de SSMS à apporter une contribution thérapeutique au processus de planification et à la mise en œuvre du plan d'entraînement annuel.
- En collaboration avec le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive et le médecin en chef, planifier et coordonner l'admission et le dépistage des examens médicaux/laboratoires et des tests de base pour tous les athlètes de RCA identifiés pour le CNE et les centres de la prochaine génération (NextGen).
- Travailler avec le (gestionnaire de l'équipe nationale, le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive et le médecin en chef pour coordonner le processus de commande et de stockage de toutes les fournitures médicales requises par l'équipe nationale de RCA pour les centres d'entraînement, tous les camps d'entraînement et les compétitions.

C. Science et recherche sur le sport (équipe de soutien intégré)

- Travailler avec l'équipe de direction et l'équipe respective des sciences du sport pour s'assurer que les besoins de l'équipe nationale en matière de sciences du sport et de recherche sont satisfaits.
- Travailler avec l'équipe de direction et les responsables de discipline pour développer des initiatives TPI identifiées qui peuvent inclure, sans s'y limiter, les données, l'analyse, l'éducation, la culture, la prévention, etc.
- En collaboration avec les responsables des TPI et le médecin en chef, mettre en œuvre la prévention des blessures/le suivi des analyses, les programmes biomécaniques.
- Assister l'équipe de direction, les entraîneurs et le médecin en chef dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'évaluation et de test des athlètes.
- Le cas échéant, agir en tant que personne contact chez RCA en soutien à l'ICS sur les éléments de surveillance et de recherche en sciences du sport qui sont directement liés aux questions de santé et de conditionnement des athlètes.

D. Programmes de développement

- Travailler avec l'équipe de direction et le médecin en chef pour coordonner et gérer les services de prévention, de dépistage, de suivi et de réadaptation pour les programmes U23 et de la prochaine génération (NextGen).

3.0 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Le (ou la) thérapeute doit poursuivre son développement professionnel dans les domaines de la thérapie professionnelle ainsi que dans les programmes de leadership professionnel et de sciences du sport.
- Les programmes de développement professionnel doivent être convenus avec le (ou la) responsable de la médecine du sport et médecin en chef en fonction des lacunes identifiées ou des possibilités innovantes identifiées au cours du processus d'examen.

4.0 DEGRÉS DE SUPERVISION

Le (ou la) thérapeute doit consulter régulièrement les entraîneurs de l'équipe nationale, le (ou la) gestionnaire de la médecine sportive et le médecin en chef dans le cadre des activités du programme. On s'attend à ce que des communications fréquentes aient également lieu avec l'équipe de direction. Le (ou la) thérapeute sera responsable auprès du (ou de la) gestionnaire de la médecine sportive et du médecin en chef de RCA, qui l'évalueront.

5.0 POUVOIR DÉCISIONNEL

Le (ou la) thérapeute participera aux réunions spécifiques aux exigences du poste et sera responsable de faire des recommandations au besoin. La personne aura suffisamment d'autorité pour agir dans la gestion quotidienne des secteurs de programme conformément aux politiques, aux programmes et au budget. Au-delà de ces limites, cette personne doit faire approuver ses décisions par l'équipe de direction ou le médecin en chef.

6.0 QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

Les personnes qui postulent doivent être soit un(e) thérapeute du sport qui détient :

- une certification valide en tant que thérapeute du sport agréé(e) d'une institution reconnue avec une adhésion valide à l'ACTS;
- une certification sportive supplémentaire et/ou une certification de modalité supplémentaire (de préférence).

ou, un(e) physiothérapeute qui détient :

- une maîtrise en physiothérapie (ou équivalent) d'un établissement reconnu;
- un certificat d'inscription valide auprès de l'Ordre des physiothérapeutes;
- un diplôme supplémentaire en physiothérapie sportive auprès de Physiothérapie sportive Canada (PSC) et achèvement du niveau 3 du programme AIM au sein de la division Orthodivision de Physiothérapie Canada (de préférence).

et,

- un minimum de cinq ans d'expérience dans une organisation sportive basée sur la performance;
- expérience avec les athlètes et les programmes paralympiques (de préférence);

- expérience des grands Jeux ou expérience spécifique de l'aviron (de préférence);
- expérience démontrée de plusieurs moyens de traitement (de préférence);
- expérience de la gestion et de la programmation de la réadaptation pour le retour à la compétition;
- capable de communiquer dans les deux langues officielles (de préférence);
- disponibilité pour se rendre avec les équipes de RCA à des camps et des compétitions, selon les besoins; et
- certification valide de secouriste et de RCP.

Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes désirant postuler devront se soumettre à une vérification du casier judiciaire avant la confirmation de l'emploi.